

**2011:12:05**  
**(C.M. Art.**  
**424-425)**

Le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Petit-Saguenay tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2011, à 19 h 30, à l'endroit habituel des séances du conseil, à laquelle étaient présents :

**C.M.Art.147)**

Mesdames	Thérèse Gaudreault, mairesse Ginette Côté, conseillère Marie-Claire Lavoie, conseillère
Messieurs	Francis Boudreault, conseiller Frédéric Houde, conseiller

Guy Houde, conseiller  
Jérôme Boudreault, conseiller  
Alexis Lavoie, g.ma. sec-.très. dir.gén.

Sous la présidence de madame Thérèse Gaudreault, mairesse.

**ORDRE DU JOUR** (C.M. Art. 152)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 septembre 2011
4. Lecture et adoption des comptes
5. Subventions: Association de la Rivière Petit-Saguenay balance 25 % 1668.27\$, Fabrique St-François d'Assise 500 \$, Activité Noël OTJ 200 \$, St-Vincent de Paul 100 \$, Jeunes Sportifs du Bas-Saguenay 250 \$, Guignolée des médias SQ 100 \$, Fabrique de Saint-Félix-d'Otis 30 \$
6. Calendrier réunion 2012
7. Avis de présentation budget 2012
8. Emprunt Fonds de roulement (Air climatisé)
9. Affaires nouvelles
10. Lecture de la correspondance
11. Rapport dossiers municipaux
12. Période de questions pour les contribuables  
Levée de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE** (C.M. Art. 158-159-201)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Thérèse Gaudreault, mairesse de Petit-Saguenay. Alexis Lavoie, g.m.a. secrétaire-trésorier et directeur général, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2. 2011:12:157 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**C.M. Art. 152)**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ginette Côté  
APPUYÉ PAR M. Francis Boudreault**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** l'ordre du jour de la présente réunion du conseil municipal est adopté tel que lu.

**3. 2011:12:158 ADOPTION PROCÈS-VERBAUX DES 17 OCTOBRE, 7 ET 14**  
**NOVEMBRE 2011 (C.M. Art. 152)**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Claire Lavoie**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** les procès-verbaux de la séance spéciale tenue le 17 octobre, celui de la séance régulière tenue le 7 novembre ainsi que celui de la séance d'ajournement tenue le 14 novembre 2011 sont acceptés dans leur teneur et forme.

**4. 2011:12:159 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES  
(C.M. Art. 83-176.5-204)**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jérôme Boudreault  
APPUYÉ PAR M. Frédéric Houde**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

- QUE** le conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Petit-Saguenay, Alexis Lavoie, g.m.a. à effectuer le paiement des comptes du mois, et autorise les déboursés tel que présenté, au montant total de **22 557.17 \$** pour l'année financière **2011**, le tout préalablement vérifiés et paraphés par la mairesse, Thérèse Gaudreault, et la conseillère Ginette Côté.
- QU'** une liste des comptes a été déposée et est disponible aux archives dans les filières comptes fournisseurs.

**5. 2011:12:160 SUBVENTIONS : ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE PETIT-SAGUENAY BALANCE 25 % 1668.27\$, FABRIQUE ST-FRANÇOIS D'ASSISE 500 \$, ACTIVITÉ NOËL OTJ 200 \$, ST-VINCENT DE PAUL 100 \$, JEUNES SPORTIFS DU BAS-SAGUENAY 250 \$, GUIGNOLÉE DES MÉDIAS SQ 100 \$, FABRIQUE DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS 30 \$ (C.M. Art. 83-204)**

**CONSIDÉRANT** que plusieurs organismes ont fait des demandes d'aides financières et que le conseil municipal désire encourager ces organismes;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Claire Lavoie  
APPUYÉ PAR M. Francis Boudreault**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte de verser les dons suivants pour encourager ces organismes :

- Association de la Rivière Petit-Saguenay (25 % final ruralité) : 1 668.27\$ Ch.2454
  - Fabrique St-François d'Assise (Rénovation salon funéraire) : 500 \$ Ch. 2463
  - OTJ de Petit-Saguenay (Activité Noël pour les enfants) : 200 \$ Ch. 2455
  - St-Vincent de Paul Petit-Saguenay (Guignolée 2011) : 100 \$ Ch. 2457
  - Projet Jeunes Sportifs du Bas-Saguenay (Subvention 2011) : 250 \$ Ch. 2477
  - Guignolée des médias 2011 Sûreté du Québec : 100 \$ Ch. 2483
  - Fabrique de Saint-Félix-d'Otis (1 billet concert bénéfice) : 30 \$ Ch. 2462
- TOTAL : 2 485 \$**

**6. 2011:12:161 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2012  
(C.M. Art. 83-148)**

---

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE:**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Jérôme Boudreault  
APPUYÉ PAR M. Guy Houde**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2012**, qui se tiendront les **lundis** suivants et débiteront à **19h30** :

- 16 janvier
- 6 février
- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 6 août
- 10 septembre
- 1 octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

**QU'** un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**7. AVIS DE PRÉSENTATION – BUDGET 2012 (C.M. Art. 445)**

**AVIS DE PRÉSENTATION** est donné par madame Ginette Côté, conseillère, qu'elle verra à déposer ou déposera, pour adoption à une séance subséquente, un règlement ayant pour objet l'adoption du budget 2012, l'imposition des taxes nécessaires à son équilibre et les modalités de paiement desdites taxes.

**8. 2011:12:162 SYSTÈME DE CLIMATISATION  
EMPRUNT FONDS DE ROULEMENT (C.M. Art. 83-204)**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'effectuer la pose d'un système de climatisation dans l'édifice municipal ;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général a procédé par appel d'offres sur invitation à deux entrepreneurs;

**EN CONSÉQUENCE:**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Marie-Claire Lavoie  
APPUYÉ PAR M. Francis Boudreault**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** le conseil municipal de Petit-Saguenay a accepté l'offre B.G. Réfrigération pour la fourniture et la pose du matériel ainsi que le branchement de l'électricité par Beaucher Électrique, totalisant 21 319.73 \$ incluant la récupération de taxe;

**QUE** que cette dépense sera empruntée au Fonds de roulement, sur une période de 5 ans, selon le tableau suivant :

2012	:	4264 \$
2013	:	4264 \$
2014	:	4264 \$
2015	:	4264 \$
2016	:	4263 \$

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**10. CORRESPONDANCE (C.M. Art. 142)**

1. En date de novembre, BIOLAB, transmettant les rapports d'analyses de l'eau potable et des eaux usées, pour le mois de novembre 2011.
2. En date du 8 novembre, Coop Quatre Temps, Sonia Simard, directrice administrative, demandant encore cette année, l'autorisation pour utilisation du stationnement de l'édifice municipal, pour les clients du Sentier des Murailles.
3. En date du 8 novembre, Cain Lamarre Casgrain Wells, Jean-Sébastien Bergeron, avocat, informant d'une nouvelle norme qui obligera tout entrepreneur ayant un contrat avec une municipalité devra déclarer tout sous-contrat de plus de 25 000 \$.
4. En date du 17 novembre, Groupe ACCIst, transmettant les attestations de formation en espace clos pour messieurs Gilles Mansour et Serge Lavoie.
5. En date du 18 novembre, Biolab, transmettant les calendriers d'échantillonnage de l'eau potable et des eaux usées pour l'année 2012.
6. En date du 22 novembre, Lorraine Simard et Jacques Côté, demandant à la municipalité de déneiger la rue jusqu'à leur chalet au 67 rue Eugène-Morin qui est devenu leur résidence principale depuis novembre 2011. (Répondu le 2 décembre)
7. En date du 23 novembre, Echo-tech H2O inc., Yves Payette, transmettant le rapport de mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés réalisé le 27 septembre 2011, tel que prescrit par le MAMROT.
8. En date du 24 novembre, Georges Plante, informant qu'il y a actuellement 5 locataires de terrains au Lac Alphée intéressé à avoir l'électricité pour leur terrain.
9. En date du 5 décembre, M. Michel Lamy, transmettant la copie de l'estimé pour l'arpentage afin de déterminer la limite de son lot avec le chemin St-Etienne, le Village Vacances et le Parc Saguenay.
10. En date du 31 octobre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Christine Dufour, directrice générale, transmettant un chèque libellé à la Coop Quatre Temps au montant de 45 247.16 \$ correspondant au 2e versement de 25 % pour les travaux Volet II 2011-2012.
11. En date du 14 novembre, Agence des centres d'urgence 9-1-1, transmettant un avis de dépôt direct de 277.32 \$ pour redevance de l'Agence municipale 9-1-1 pour la période de septembre 2011.
12. En date du 18 novembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Christine Dufour, directrice générale, transmettant un chèque au montant de 1 668.27 \$ correspondant au versement final de 25 % du projet de la ruralité 2011-2012 de l'Association de la rivière Petit-Saguenay.

13. En date du 18 novembre, Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, transmettant un chèque au montant de 1670 \$ correspondant à la subvention pour le prolongement de l'ouverture du bureau d'information touristique jusqu'à l'Action de grâce.
14. En date du 28 novembre, Hydro-Québec, informant que la municipalité recevra un montant de 245.77 \$ suite à la 5<sup>e</sup> révision de l'entente de contribution autre que domestique pour les coûts de branchement du poste de pompage P2 de la rue Dumas.
15. En date du 2 novembre, Comité des jeunes sportifs du Bas-Saguenay, Michel Houde, responsable, transmettant une demande de commandite qui donnera encore cette année à des jeunes de 5 à 12 ans la possibilité de jouer au hockey 2 fois par semaine (Voir résolution 2011:12:160).
16. En date du 9 novembre, Club de motoneige du Fjord, Gérald Gagné, président, sollicitant une subvention de 6000 \$ pour l'entretien des sentiers des motoneiges pour la prochaine saison.
17. En date du 10 novembre, O.T.J. de Petit-Saguenay, Gilbert Lavoie, directeur, sollicitant une commandite pour l'activité du Père Noël pour les enfants, qui se tiendra le 18 décembre 2011 au Centre des Loisirs (Voir résolution 2011:12:160).
18. En date du 14 novembre, Conseil de fabrique Petit-Saguenay, Aurore Gagné, secrétaire, sollicitant une aide financière pour réaliser la rénovation du salon funéraire, la quantité de rénovation réalisée sera en fonction des subventions reçues (Voir résolution 2011:12:160).
19. En date du 23 novembre, Club de l'âge d'or de Petit-Saguenay, Carmella Houde, secrétaire, sollicitant une aide financière pour les soutenir dans leurs activités de Noël.
20. En date du 29 novembre, Mont-Édouard, Claude Boudreault, directeur général, transmettant la carte de saison corporative de la municipalité pour la saison 2011-2012.
21. Sans date, Saint Vincent de Paul, Jacqueline Côté, présidente, sollicitant un don à la Guignolée 2011 qui permettra de procurer de la nourriture et des bons d'achat pour la période des Fêtes aux personnes dans le besoin de notre municipalité (Voir résolution 2011:12:160).
22. En date du 31 octobre, Conseil québécois de Villes et Villages en Santé, transmettant le rapport annuel 2010-2011, ainsi que le bulletin des Prix d'excellence 2011.
23. En date du 3 novembre, Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Daniel Fillion, secrétaire, transmettant une copie de résolution demandant aux MRC et municipalités de la région de séparer la valeur du fonds de terrain de celle du bois sur pied dans l'avis d'évaluation afin que les propriétaires disposent d'une information pertinente et utile pour juger de la justesse de leur évaluation.
24. En date du 8 novembre, Conférence régionale des Élus de la Capitale nationale, Zoé Bergeron, conseillère en développement, invitant à la 2<sup>e</sup> assemblée des partenaires de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) de Charlevoix-Bas-Saguenay, qui aura lieu le 16 novembre à Baie-Saint-Paul.

25. En date du 14 novembre, Biblio Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlène Blackburn, responsable, demandant le nom du représentant municipal élu au CRSPB pour l'année 2012 (Mme Ginette Côté, conseillère).
26. En date du 18 novembre, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Liz S. Gagné, présidente, invitant à une rencontre des partenaires sur les enjeux de notre système public d'enseignement, qui aura lieu le 25 janvier 2012 à Alma.
27. En date du 24 novembre, Desjardins Sécurité financière, Stéphan Marceau, directeur des ventes secteur Chicoutimi, transmettant les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 ainsi que la liste des adhérents et garanties actives.
28. En date du 28 novembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Yvan Lavoie, responsable de l'évaluation, transmettant les informations à inscrire au compte de taxe 2012.
29. En date du 28 novembre, MRC du Fjord-du-Saguenay, Martine Gauthier, transmettant un tableau à remplir pour les aides qui ont été accordées par les municipalités aux clubs de motoneige pour la période 2006-2007 à 2011-2012. (Répondu le 30 novembre 2011).
30. En date du 22 novembre, Fédération Québécoise des Municipalités, Bernard Généreux, président, transmettant le rapport d'activité 2010-2011 de la FQM.
31. En date du 10 novembre, municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Jean-Marie Claveau, maire, transmettant 2 billets au coût de 30 \$ chacun, pour un super-concert au profit de la Fabrique de Saint-Félix-d'Otis qui se tiendra le 10 décembre (Voir résolution 2011:12:160).
32. En date du 4 novembre, ministère des Finances, informant qu'un emprunt à long terme au montant de 645 000 \$ sera à refinancer le 27 février 2012.
33. En date du 17 novembre, ministère des Affaires municipales, Eddy Di Gaetano, directeur, informant qu'un montant estimé à 16 500 \$ sera confirmé en janvier 2012 concernant le remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2011.
34. En date du 22 novembre, Ministère des Transports, Mario Goudreau, chef de service, informant que des travaux d'excavation d'un fossé au chemin des Chutes seront réalisés cet automne si la température le permet, sinon les travaux seront remis au printemps 2012.
35. En date du 22 novembre, CSST, Nicolas Bouchard, transmettant le rapport d'intervention suite à la visite de l'inspecteur au garage municipal du 21 novembre dernier.
36. En date du 22 novembre, Revenu Québec, Martine Lapierre, transmettant les informations nécessaires pour la production et l'envoi électronique des Relevés 1 pour l'année 2011.
37. En date du 22 novembre, Sécurité civile, Denis Landry, accusant réception du formulaire de réclamation pour les travaux suite aux pluies abondantes des 28 et 29 août 2011.
38. En date du 24 novembre, Société d'habitation du Québec, Hélène Gauthier, directrice générale, informant que suite au Plan d'action du gouvernement pour le contrôle des dépenses de certains organismes, tous les actifs, créances et activités de l'*Immobilière SHQ* ont été transférés à la Société d'habitation du Québec.

39. En date du 30 novembre, Assemblée nationale Québec, André Villeneuve, député de Berthier, informant qu'il a déposé le projet de loi 499 sur l'occupation dynamique du territoire et la décentralisation.
40. Sans date, ministère des Affaires municipales et le réseau-environnement, transmettant la documentation et les formulaires pour la stratégie québécoise en économie d'eau potable.
41. En date du 7 novembre, Union des Municipalités du Québec, Éric Forest, président, invitant à adhérer à l'UMQ pour l'année 2012, au montant de 379.42\$ incluant les taxes.
42. Sans date, Musée du Fjord, Francis Gauthier, président du conseil d'administration, invitant à la soirée-découverte de *l'Aquarium du Fjord*, qui aura lieu le 24 novembre à 17h.

### **OFFRES DE SERVICE**

BRP ingénierie	: Formation économie eau potable 15 décembre 45 \$
Gécan international	: Contrôle et analyse des bitumes lors de contrat d'asphaltage
Telus	: Forfaits cellulaire corporatifs
Alia conseil	: Médiation et implantation d'un comité ressources humaines
Serres Dame Nature	: Serre pour projet d'embellissement
Croix-Rouge	: Formation sécurité civile 8 heures 275 \$
Sel Warwick	: Déglaçant et abat-poussière ne sac de 20, 35 et 1000 kg

### **REVUES ET PUBLICATIONS**

Communiqué CLD – Agenda MMQ 2012 – Le vrac 02 – Marché Municipal – Quorum – Géomatique – informe Affaires – mini Scribe – bulletin d'information municipal – Urba.

### **11. RAPPORT DOSSIERS MUNICIPAUX**

- Guy Houde informe que les pompiers ont procédé à des visites de prévention dans les résidences d'une partie du village et que les autres se feront en 2012. Également, il fait par que les Loisirs invitent les enfants à l'activité du Père-Noël du 18 décembre, et invite la population aux brunchs tous les dimanche matin, et au hockey sans contact les vendredis.
- Ginette Côté remercie les bénévoles pour l'installation des cartes au parc urbain et invite la population à les visiter
- Francis Boudreault fait le point sur les dommages causés aux sentiers de motoneige suite aux pluies d'août 2011 et les travaux qu'ils ont été exécutés.

### **12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR CONTRIBUABLES (Art. 150)**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (C.M. Art. 83)**

À 20 h 25, Thérèse Gaudreault, mairesse, déclare que la séance est terminée.

**CERTIFICAT (C.M. Art. 1093.1 et 961)**

Je soussigné, Alexis Lavoie g.m.a, secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Petit-Saguenay, certifie, qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par les résolutions 2011:12:159 – 2011:12:160 - 2011:12:161.

\_\_\_\_\_  
**ALEXIS LAVOIE G.M.A.**

\_\_\_\_\_  
**THÉRÈSE GAUDREULT,**  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
**ALEXIS LAVOIE, g.m.a.**  
Secrétaire -trésorier et Directeur général

**2011:12:12**  
**(C.M. Art.**  
**424-425)**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du conseil municipal de Petit-Saguenay tenue le 12<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2011, à 19 h 30, à l'endroit habituel des séances du conseil, à laquelle étaient présents :

**(C.M.Art.147)**

Mesdames Thérèse Gaudreault, mairesse  
Ginette Côté, conseillère  
Marie-Claire Lavoie, conseillère  
Messieurs Francis Boudreault, conseiller  
Guy Houde, conseiller  
Jérôme Boudreault, conseiller  
Alexis Lavoie, g.ma. sec-.très. dir.gén.

Absent : Frédéric Houde, conseiller

Sous la présidence de madame Thérèse Gaudreault, mairesse.

**ORDRE DU JOUR (C.M. Art. 152)**

- Adoption du budget 2012 et adoption règlement 11-269
- Adoption d'une résolution fixant le taux d'intérêt 2012

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (C.M. Art. 158-159-201)**

La séance est ouverte à 19 h 30 par Thérèse Gaudreault, mairesse de Petit-Saguenay. Alexis Lavoie, g.m.a. secrétaire-trésorier et directeur général, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2. 2011:12:163 ADOPTION RÈGLEMENT 11-269 BUDGET 2012**  
**(C.M. Art. 83)**

---

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY**

---

## **RÈGLEMENT No 11-269**

Ayant pour objet d'établir le budget de la municipalité de Petit-Saguenay  
pour l'année 2012 et de fixer le taux de la taxe foncière générale.

---

- ATTENDU** que le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent.
- ATTENDU** qu'un projet de budget a été soumis par le secrétaire-trésorier à l'attention des membres du conseil.
- ATTENDU** qu'après examen, étude et amendement, le projet de budget soumis par le secrétaire-trésorier a été approuvé par les membres du conseil municipal.
- ATTENDU** que pour les fins de l'administration courante, la municipalité de Petit-Saguenay a prévu pour l'année 2012 les appropriations budgétaires nécessaires, le tout tel qu'il appert des revenus budgétaires produits à l'annexe « A » des présentes et des dépenses budgétaires produites à l'annexe « B » des présentes, lesquelles font partie intégrante du présent règlement.
- ATTENDU** qu'en vertu l'article 263, paragraphe 4, de la Loi sur la fiscalité municipale, le ministère des Affaires municipales des régions et du territoire a adopté un règlement permettant le paiement des taxes foncières en plusieurs versements si la municipalité le désire.
- ATTENDU** que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale permet au conseil de la municipalité de Petit-Saguenay de prévoir des règles applicables au cas de défaut par le débiteur d'effectuer le versement de ses taxes à échéance.
- ATTENDU** que la municipalité désire que le paiement des taxes foncières soit fait en deux versements.
- ATTENDU** que le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay a pris connaissance des prévisions de dépenses pour l'année 2012 qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux actuels.
- ATTENDU** qu'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une session ajournée du conseil de la municipalité de Petit-Saguenay tenue le **5<sup>ième</sup> jour de novembre 2011**.

### **Résolution 2011:12:163**

À CES CAUSES, il est proposé par **madame Marie-Claire Lavoie**, appuyé par **monsieur Jérôme Boudreault** et résolu que le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay adopte le règlement numéro **11-269** et qu'il est par le présent règlement ordonné et statué comme suit, à savoir :

### **ARTICLE 1**

Les annexes « A » et « B » joints au présent règlement en font partie intégrante pour valoir comme si ici au long récit.

## **ARTICLE 2**

Le conseil est autorisé à faire les dépenses telles que prévues à l'annexe « B » jointe au présent règlement dont copie en fait partie intégrante comme si ici au long récit.

## **ARTICLE 3**

Aux fins d'obtenir les fonds nécessaires pour administrer la municipalité durant l'année 2012, il convient d'imposer une taxe foncière générale de **1.71 \$** par 100 \$ d'évaluation sur la valeur de tous les immeubles imposables à cet effet apparaissant au rôle d'évaluation de la municipalité en vigueur le 1er janvier 2012.

## **ARTICLE 4**

Les taxes foncières et municipales sont exigibles en deux versements lorsque le total du compte excède une somme de 300 \$.

## **ARTICLE 5**

Le premier versement est exigible à la date établie conformément à la loi qui régit la municipalité de Petit-Saguenay.

## **ARTICLE 6**

Le deuxième versement devra être effectué au plus tard le 1er juillet 2012 et sera exigible dès le 2 juillet suivant, même si le premier versement n'a pas été effectué dans les délais prescrits.

## **ARTICLE 7**

Dans tous les cas, le tarif de compensation "aqueduc, égout et assainissement des eaux" sur tout le secteur urbain de la municipalité de Petit-Saguenay est établi au montant de **318.00 \$** selon les modalités du règlement en vigueur.

## **ARTICLE 8**

Dans tous les cas, la compensation pour l'usage de l'aqueduc et de l'égout devra être payée par le propriétaire suivant les dispositions de la loi.

## **ARTICLE 9**

Le tarif de compensation pour l'enlèvement et la destruction des matières résiduelles ainsi qu'industrielles, commerciales et institutionnelles est fixé à:

- 9.1 Pour chaque unité de logement, maison, partie de maison ou immeuble ou bâtisse occupée à des fins d'habitation et/ou à des fins résidentielles: **200 \$**
- 9.2 Pour chaque résidence saisonnière estivale (enlèvement des matières résiduelles du 15 mai au 15 octobre): **130 \$**
- 9.3 Pour chaque industrie, commerce, atelier, entrepôt, place d'affaires et autres non prévus au présent article, quelle que soit la quantité : **500 \$**

La compensation prévue aux articles 9.1 à 9.3 est imposée et payable par le propriétaire de l'immeuble.

En plus du tarif de compensation annuelle prévu au présent article, sera facturée mensuellement à chaque propriétaire ou locataire d'un conteneur à déchets d'une capacité de quatre verges et plus, pour chaque levée dudit conteneur, à titre de compensation municipale, une somme de :

- Pour un conteneur d'une capacité de 4 verges : **22 \$**
- Pour un conteneur d'une capacité de 6 verges : **33 \$**
- Pour un conteneur d'une capacité de 8 verges : **44 \$**

#### **ARTICLE 10**

Le tarif de compensation pour la collecte sélective des ordures ménagères est fixé à **55.00 \$** pour chaque logement.

#### **ARTICLE 11**

##### **Résolution 2011:12:164**

Il est proposé par monsieur Guy Houde, appuyé par madame Ginette Côté et résolu que le conseil de la municipalité de Petit-Saguenay fixe le taux d'intérêt pour tous les comptes de taxes dus à la municipalité de Petit-Saguenay à **10 %** pour l'exercice financier 2012.

#### **ARTICLE 12**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Lu en première et dernière lecture et adopté à une session extraordinaire du conseil de la municipalité de Petit-Saguenay tenue le **12 décembre 2011** et signé par la mairesse et le secrétaire-trésorier et directeur général.

---

**THÉRÈSE GAUDREULT,**  
Mairesse

---

**ALEXIS LAVOIE, g.m.a.**  
Secrétaire-trésorier et Directeur général

Avis de motion donné le 5 novembre 2011  
Adopté le 12 décembre 2011  
Publié le 13 décembre 2011

Ce règlement a été retranscrit aux pages 854 à 863

#### **ANNEXE "A"**

##### **REVENUS**

##### **RECETTES - FONDS D'ADMINISTRATION**

**Taxes sur la valeur foncière**  
Taxes foncières

**490 183 \$**

<b>Tarification pour services municipaux</b>	
Taxes aqueduc et égouts	78 000 \$
Taxes matières résiduelles	92 000
Taxes collectes sélectives	18 000
<b>Total :</b>	<b>188 000 \$</b>
<b>Compensation (lieu de taxes)</b>	
Gouvernement provincial	2 000 \$
Écoles primaires	7 500
Gouvernement fédéral	750
<b>Total :</b>	<b>10 250 \$</b>
<b>Autres recettes de sources locales</b>	
Raccordement aqueduc & égout	300 \$
Aréna. Centre des Loisirs	50 000
Licence et permis	500
Droit de mutation immobilière	1 000
Amendes et pénalités	500
Intérêts sur arriérés de taxes	1 000
T.V.C.	300
<b>Total :</b>	<b>53 600 \$</b>
<b>Subventions Gouvernement du Québec</b>	
Remboursement TVQ	33 600
Péréquation	192 000
Compensation plafonnement école primaire	18 000
Terres Publiques	73 129
Transfert conditionnel à recevoir Québec-Municipalité	317 813
<b>Total :</b>	<b>634 542 \$</b>
<b>Autres subventions gouvernementales</b>	
Entretien des chemins d'hiver	48 450 \$
<hr/> <b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 425 025 \$</b> <hr/>

**ANNEXE "B"**

**DÉPENSES**

**DÉPENSES – FONDS D'ADMINISTRATION**

<b>Conseil municipal</b>	
Rémunération de base – maire et conseillers	17 000 \$
Allocation de dépenses	8 200
R.R.Q.	275
Assurance-Emploi	300
F.S.S.	600
R.Q.A.P.	200
Frais de déplacement	4 000
Réception	1 200
Aliments, café, lait	800
Quote-part - administration M.R.C.	17 042
Frais de repas (déplacement)	500
<b>Total</b>	<b>50 117 \$</b>

**Gestion financière et administrative**

Salaire régulier –Administration	60 000 \$
Régime de Retraite	4 600
R.R.Q.	2 800
Assurance-Emploi	1 200
F.S.S.	2 600
C.S.S.T	1 400
R.Q.A.P.	525
Assurance-vie	275
Assurance-Salaire	1 300
Assurance autres	1 100
Frais de déplacement	4 500
Frais de poste	2 500
Téléphone – édifice municipal	5 000
Journaux et revues	6 000
Services professionnels	2 000
Comptabilité et vérification	12 000
Administration et informatique	8 600
Assurance	40 000
Cotisation et abonnement	2 000
Déneigement de cour	1 000
Entretien et réparation – ameublement	1 000
Fournitures de bureau, imprimés	3 500
Électricité	4 000
Frais de repas (déplacement)	500
Entretien bâtiment	5 715

**Total** **174 115 \$**

**Greffe**

Salaire régulier - greffier	2 500 \$
R.R.Q.	65
Assurance-Emploi	75
F.S.S.	100
C.S.S.T.	25
R.Q.A.P.	20
Assurance salaire	25
Déplacement	100
Location de salle (élections)	150
Fournitures de bureau, imprimés	2 500

**Total** **5 560 \$**

**Autres**

Avis publics	500 \$
Services juridiques	2 000
Subvention – organismes sans but lucratif	96 022

**Total** **98 522 \$**

**TOTAL FONDS D'ADMINISTRATION** **328 314 \$**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE****Protection contre l'incendie**

Salaire régulier – pompiers	7 000 \$
R.R.Q.	50
Assurance-Emploi	200
F.S.S.	150
C.S.S.T	200
RQAP	85

Téléphone	2 600 \$
Système de télécommunication	1 500
Assurance – véhicules	600
Formation incendie	4 000
Immatriculation – camion incendie	900
Entretien et réparation véhicules	1 500
Essence et carburant diesel	400
Vêtements, chaussures et accessoires	2 000
Électricité	2 600
Quote part M.R.C.	3 364
Part municipale incendie	5 000
Frais de déplacement	600
Entretien des bornes fontaines	1 500
Entretien & réparation véhicules – pièces	800
Entretien & réparation véhicules – main d'œuvre	500
Entretien & réparation – bâtiment	1 000
<b>Total</b>	<b>36 549 \$</b>

**Service de la police** 28 195 \$

**TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE** 64 744 \$

**TRANSPORTS**

**Voirie municipale**

Salaire régulier – voirie municipale	20 000 \$
Régime de retraite	500
R.R.Q.	1 000
Assurance-Emploi	500
F.S.S.	900
C.S.S.T	1 000
R.Q.A.P.	200
Assurance-vie	50
Assurance-Salaire	1 300
Assurance autres	1 400
Frais de déplacement voirie	500
Assurance – véhicules	250
Immatriculation – voirie municipale	275
Entretien des chemins et trottoirs	30 000
Achat de pierre, gravier, asphalte	3 500
Achat d'asphalte	3 500
Essence et carburant diesel	600
Petits outils, accessoires	2 000
Réparation de ponts	3 000
Entretien et réparation véhicules – pièces	500
Entretien & réparation véhicules – main d'œuvre	200

**Total** 71 175 \$

**Enlèvement de la neige**

Services techniques	265
Contrat chemin des Iles	3 000
Location loader chemin	500
Contrat déneigement chemin Camil Lavoie	3 000
Sable / côtes	500
Location machinerie (côte Didace/Edith)	2 000
Contrat chemins municipaux	77 304

**Total** 86 569 \$

<b>Éclairage des rues</b>	
Électricité réparation	5 000 \$
Éclairage des rues	9 000
<b>Total</b>	<b>14 000 \$</b>
<b>Plaques de rues</b>	<b>1 000 \$</b>
<b><u>TOTAL POUR TRANSPORTS</u></b>	<b><u>172 744 \$</u></b>

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

<b>Purification et traitement de l'eau</b>	
Salaire régulier – purification et traitement	14 000 \$
Régime de retraite	500
R.R.Q.	850
Assurance-Emploi	250
F.S.S.	600
C.S.S.T	600
R.Q.A.P.	125
Assurance-Salaire	550
Assurance-Autres	500
Services scientifiques et génies	1 300
Assurance – véhicules	250
Immatriculation – purification	225
Contrat déneigement usine	325
Entretien de l'usine	2 000
Essence et carburant diesel	200
Produits chimiques	500
Pièces et accessoires	1 000
Électricité de l'usine	4 500
Entretien et réparation véhicules – pièces	500
Entretien & réparation véhicules – main d'œuvre	200

**Total** **28 975 \$**

<b>Réseaux de distribution de l'eau</b>	
Salaire régulier – réseaux distribution de l'eau	11 000 \$
Régime de retraite	400
R.R.Q.	700
Assurance-Emploi	200
F.S.S.	300
C.S.S.T	500
R.Q.A.P.	180
Assurance-vie	20
Assurance-Salaire	500
Assurances autres	450
Assurance – véhicules	250
Immatriculation – réseaux distribution	175
Location véhicules & matériel	4 000
Entretien et réparation véhicules	300
Essence et carburant diesel	500
Pièces et accessoires	3 000
Électricité	500

**Total** **22 975 \$**

<b>Traitement des eaux usées</b>	
Salaire régulier – T.E.U.	12 000 \$
Régime de retraite	425
R.R.Q.	400

Assurance-Emploi	150 \$
F.S.S.	300
C.S.S.T	225
R.Q.A.P.	50
Assurances salaire	450
Assurances autres	425
Services scientifiques et génie	1 700
Immatriculation	125
Location machinerie	2 000
Entretien et réparation	2 000
Essence et carburant diesel	500
Pièces et accessoires	3 000
Électricité	14 500

**Total** **38 250 \$**

**Réseaux d'égouts**

Salaire régulier – réseaux d'égouts	10 000 \$
R.R.Q.	300
Assurance-Emploi	200
F.S.S.	300
C.S.S.T	350
R.Q.A.P.	100
Assurance-vie	50
Assurance-Salaire	550
Assurance autres	250
Assurance – véhicules	250
Immatriculation – réseaux d'égouts	75
Location véhicules et matériel	6 000
Pièces et accessoires	2 500
Entretien et réparation véhicules – pièces	500
Entretien & réparation véhicules – main d'œuvre	100

**Total** **21 525 \$**

**Collecte et transport matières résiduelles**

Salaire régulier	5 000 \$
Régime de retraite	75
R.R.Q.	200
Assurance-Emploi	200
F.S.S.	170
C.S.S.T	130
R.Q.A.P.	100
Assurance-vie	75
Assurance-Salaire	75
Assurance autres	75
Enlèvement des ordures / contrats	90 000
Location véhicule et matériel	1 000
Entretien du site matières sèches	250

**Total** **97 350 \$**

**TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU** **209 075 \$**

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**Urbanisme et zonage**

Salaire régulier – inspecteur en bâtiment	14 000 \$
Régime de retraite	600
R.R.Q.	575
Assurance-Emploi	300

F.S.S.	500 \$
C.S.S.T	500
R.Q.A.P.	125
Assurance-vie	10
Assurance-Salaire	400
Assurance autres	250
Avis public (journaux)	500
Avis publics	1 000
Services professionnels	6 000
Assurance – véhicules	250
Immatriculation	200
Entretien et réparation véhicules – pièces	400
Essence et carburant diesel	250
Fournitures de bureau	500
Quote-part – évaluation M.R.C.	1 617
<b>Total</b>	<b>27 977 \$</b>
<b>Autres</b>	
Subvention organisme sans but lucratif	20 000 \$
Office municipal d'habitation	12 000
<b>Total</b>	<b>32 000 \$</b>

**TOTAL URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE 59 977 \$**

**LOISIRS ET CULTURES**

<b>Patinoires intérieures</b>	
Salaire régulier – directeur de l'aréna	40 000 \$
Régime de retraite	1 500
R.R.Q.	1 600
Assurance-Emploi	890
F.S.S.	1 600
C.S.S.T	900
R.Q.A.P.	300
Périmètre comptable - Loisirs	50 000
<b>Total</b>	<b>96 790 \$</b>
<b>Parcs et terrain de jeux</b>	
Salaire régulier – parcs & terrains de jeux	12 000 \$
R.R.Q.	350
Assurance-Emploi	225
F.S.S.	500
C.S.S.T	500
R.Q.A.P.	125
Téléphone kiosque touristique	1 200
Assurance – véhicules	250
Immatriculation – parcs & terrains	180
Location véhicule	1 500
Loyer Lac des mouches	100
Entretien et réparation	20 000
Essence et carburant diesel	100
Électricité	1 200
Kiosque touristique	8 500
<b>Total</b>	<b>46 730 \$</b>

<b>Kiosque touristique</b>	
Salaire régulier – projet d'été	12 000 \$
R.R.Q.	450
Assurance-Emploi	400
F.S.S.	700
C.S.S.T	300
R.Q.A.P.	150
<b>Total</b>	<b>14 000 \$</b>

<b>Bibliothèque</b>	
Salaire régulier – bibliothèque	1 000 \$
R.R.Q.	40
Assurance-Emploi	20
C.S.S.T	20
R.Q.A.P.	7
Téléphone – bibliothèque	850
Centre de prêt – B.C.P.	3 000
Location sous-sol fabrique	3 500
Entretien bâtiment	500
Fournitures de bureau	1 500
<b>Total</b>	<b>10 437 \$</b>

**TOTAL LOISIRS ET CULTURES** **167 957 \$**

**FRAIS DE FINANCEMENT**

<b>Service de la dette à la charge de la municipalité</b>	
Remboursement prêts et fonds de roulement	16 854 \$
Intérêts autres dettes à long terme	102 338
Intérêts sur emprunt temporaire	2 500
<b>Total</b>	<b>121 692 \$</b>

<b>Autres frais de financement</b>	
Frais bancaire	1 500 \$
Escomptes sur taxes	3 500
<b>Total</b>	<b>5 000 \$</b>

**TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT** **126 692 \$**

**AUTRE ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

    Remboursement en capital **295 522 \$**

**GRAND TOTAL DES DÉPENSES** **1 425 025 \$**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** (C.M. Art. 83)

À 20 h 06, Thérèse Gaudreault, mairesse, déclare que la séance est terminée.

\_\_\_\_\_  
**THÉRÈSE GAUDREULT,**  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
**ALEXIS LAVOIE, g.m.a.**  
Secrétaire-trésorier et Directeur général